

AUTORISATION DE DIFFUSION - Concours « Regards de Club 2009 »

Je soussigné(e),

N° de Club FFVoile :

Adresse du Club FFvoile :

Code Postal :

Ville :

Téléphone :

Nom du (des) Réalisateur(s) pour le compte du club :

Prénom du (des) Réalisateur(s) :

Statut : (dirigeant ; licencié ; bénévole)

Date(s) de naissance :

Autorise gracieusement PLANETE THALASSA, inscrite au RCS de Nanterre sous le numéro B 443 957 618 ou tout tiers de son choix, à diffuser – sous les conditions stipulées ci-dessous- le module filmé par moi dans le cadre de la participation au concours « Regards de Club » ci après dénommé le « Module ».

L'autorisation ainsi donnée couvre les droits qui de manière directe ou indirecte, sont nécessaires aux exploitations télévisuelles, du Module et à sa communication par tous modes de (multi)(re)diffusion(s) sur tous réseaux (gratuit, payant, par abonnement, crypté ou non, etc.) par tous procédés (câbles, satellite, ondes hertziennes numériques ou analogiques, print, autoroute de l'information, Internet, lignes téléphoniques fixes ou mobiles ou tout autres modes inconnus à ce jour etc...).

Pour les territoires suivants :

- France métropolitaine, Dom Tom, Corse, Andorre, Monaco, Suisse Francophone, Belgique francophone, Luxembourg,

Pour une période allant : du 1^{er} juin 2009 au 31 décembre 2052 inclus.

Pour un nombre illimité de passages.

Je garantis à PLANETE THALASSA l'exercice paisible des droits sur le Module, et déclare disposer des droits nécessaires, notamment musicaux, à ces diffusions en ce qui concerne les éventuels autres auteurs du Module et de manière générale de toute personne ayant participé directement ou indirectement à la réalisation ou pouvant prétendre à un droit quelconque à l'égard du Module et notamment les personnes y figurant.

Dater et signer avec la mention lu et approuvé.